



## Conseil de sécurité

Distr.  
GÉNÉRALE

S/1999/1212  
1er décembre 1999  
FRANÇAIS  
ORIGINAL : ANGLAIS

---

LETTRE DATÉE DU 1er DÉCEMBRE 1999, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE CHARGÉ D'AFFAIRES PAR INTÉRIM DE LA MISSION PERMANENTE DE LA YOUGOSLAVIE AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

D'ordre de mon gouvernement, j'élève une protestation contre la participation de la Force du Kosovo et de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo à la préparation et à la célébration de la fête nationale d'un État étranger sur le territoire de la République fédérale de Yougoslavie souveraine. Des extrémistes et terroristes de souche albanaise ont célébré la fête nationale de la République d'Albanie au Kosovo-Metohija, province autonome de la République yougoslave de Serbie, en manifestant leurs revendications et leurs espoirs de voir cette province serbe faire sécession et rejoindre l'Albanie.

La célébration visait essentiellement à intimider et à terroriser le reste de la population serbe du Kosovo-Metohija, ce qui a provoqué des attaques armées et donné lieu à des menaces et à des sévices. Non seulement la Force du Kosovo et la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo n'ont ni empêché les émeutes ni calmé les esprits, mais elles ont même, à la demande des Albanais, levé le couvre-feu à Gnjilane afin que la "célébration" se prolonge toute la journée. De nombreux Serbes ont été pris à partie par la foule et le professeur Dragoslav Basic de l'Université de Pristina a été assassiné et sa femme et sa belle-mère ont été sauvagement battues.

Le comportement de la Force du Kosovo et de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo viole une fois de plus de façon flagrante les dispositions fondamentales de la résolution 1244 (1999) du Conseil de sécurité en soutenant les extrémistes et terroristes albanais au Kosovo-Metohija. Cette attitude s'inscrit dans le cadre des pressions qui continuent d'être exercées sur le reste des Serbes et des autres non-Albanais pour les amener à quitter la province afin que soient créées les conditions d'un Kosovo-Metohija ethniquement pur et de la création d'une Grande Albanie.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

Le Chargé d'affaires par intérim

(Signé) Vladislav JOVANOVIĆ

-----